

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1899

présenté par
M. Véran

ARTICLE 54

À la première phrase de l'alinéa 5, après le mot :

« pénalité »,

insérer les mots :

« à l'encontre de l'employeur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.